



RELEVE DE PROPOSITIONS DU 06.06.2023

Objet : Recueil de propositions des acteurs locaux dans le cadre de la présentation du projet de Résidence Senior à Aussac-Vadalle

- I. Présentation du projet par Monsieur le Maire – voir diaporama**
- II. Présentation par le maître d’œuvre Monsieur Gouedo – voir diaporama**
- III. Propositions des différents intervenants**

- Aménager le local technique de l'espace partagé pour intégrer un bureau d'environ 10-12 m² afin de permettre l'intervention des équipes de soins : table, bureau, lavabo, fenêtre. Prévoir un accès extérieur, une boîte à clés ? un planning partagé ?
- Changer le terme « cuisine » par « tisanerie » sur le plan afin d'éviter toute confusion
- Prévoir un emplacement réservé aux intervenants (portage des repas, etc.) sur le parking, mettre en place une signalétique correspondante.
- Prévoir dans le règlement de la Résidence une clause pour inciter les usagers à utiliser le parking de la Salle des Fêtes plutôt que le parking de la Résidence afin de laisser les places les plus proches aux différents intervenants.
- Réfléchir à l'isolation du bâtiment : ouate de cellulose, plus performante en été
- Equiper la cuisine des logements avec une plaque électrique 2 feux, et prévoir un emplacement pour une machine à laver, pas de lave-vaisselle.
- Prévoir dans le local technique de l'espace partagé une arrivée d'eau et un siphon pour installer une machine à laver ultérieurement, selon la demande des locataires.
- Retenir du photovoltaïque en toiture du bâtiment commun et éviter l'artificialisation du parking.
- Prévoir des portes facilement manipulables par les résidents pour accéder à l'espace partagé.
- Risque de sentiment d'insécurité des locataires : est ce qu'un portail serait utile ? ainsi qu'une vidéosurveillance ?
- Déposer un dossier d'éclairage public auprès du SDEG 16 conforme à la circulation des personnes à mobilité réduite (20 LUX).
- Prévoir la récupération des eaux de pluie.
- Réaliser un potager partagé, en fonction de la demande des locataires.

Nota : un dispositif de recharge rapide de voitures électriques a été créé sur le parking de la Salle des Fêtes et les bornes devraient être installées dans le cadre du schéma départemental.

IV. Les différentes étapes du projet :

- Actuellement nous sommes en phase de pré étude
- Dépôt du permis de construire en septembre 2023
- Appel d'offres en oct.-nov. 2023
- Début des travaux en janv.-fév. 2024

V. Point sur le financement :

- La Préfecture pourrait intervenir au titre de la DETR/DSIL pour la partie habitat partagé et la voirie,
- Le classement des logements en PLS permettra d'obtenir un prêt spécifique auprès de la Caisse des Dépôts,
- Le Conseil Départemental de la Charente accorde une aide par logement,
- Le CNSA via le Conseil Départemental de la Charente pourrait également nous apporter une contribution financière dans la mesure de l'éligibilité du projet.
- Dans le cadre de l'appel à projets de la CARSAT et de la MSA une participation financière pourrait être accordée.
- La CAF de la Charente n'a pas donné suite à notre demande.

Nota : la commune reste attentive à toutes propositions techniques ou financières qui pourraient être formulées.

Monsieur le Maire remercie tous les participants pour leurs propositions et propose de les inviter à la réunion qui précédera le dépôt du permis de construire.